

L'Adresse—M. Blenkarn

raciale. On ne distingue pas les Canadiens d'après la date d'arrivée de leurs ancêtres au pays.

Un Canadien à qui nos cours de la citoyenneté viennent d'accorder récemment la nationalité et qui a choisi de devenir Canadien est tout aussi Canadien et a droit aux mêmes honneurs que ceux dont les ancêtres se sont installés dans notre pays depuis les Loyalistes de l'Empire uni ou depuis Champlain ou Frontenac. Nous sommes tous Canadiens. Il n'existe aucune différence entre les Canadiens et les efforts que font les gouvernements pour établir des distinctions, protéger un groupe de Canadiens au détriment d'un autre, pour favoriser un groupe par rapport à un autre sont des causes de dissension et provoquent la dislocation du pays.

Deuxièmement, je pense que moins le gouvernement est présent et mieux c'est. Comme j'ai dit en octobre, plus on cherche à résoudre les problèmes des gens en adoptant des lois, des règlements, des statuts et des décrets administratifs, plus on crée de problèmes. Dans la plupart des cas en effet, les coûts administratifs annihilent les avantages de la protection que le gouvernement cherchait à assurer en adoptant les règlements en cause. Il est bien rare que la présence d'un gouvernement plus important se traduise pour les administrés par de plus grands avantages bénéfiques-coûts. Nous devons nous rendre compte aujourd'hui, étant donné le développement du gouvernement au cours de la dernière décennie et l'augmentation des dissensions au Canada pendant la même époque que ces deux éléments sont liés.

Enfin, j'ai dit que le député avait une triple responsabilité au Parlement. Tout d'abord en tant que représentant, et je tâcherai au cours de la présente législature comme je l'ai fait au cours de la précédente, de transmettre au gouvernement l'opinion des gens de Mississauga-Sud et d'interpréter les décisions des ministères auprès de mes électeurs. J'ai pour seconde obligation celle d'un ombudsman; à cause en effet de la montagne de lois, de règlements, de formalités administratives et le reste, chaque circonscription du pays a besoin d'un protecteur du citoyen qui demeure très actif; si ce n'était en effet des députés qui jouent le rôle d'ombudsman auprès de leurs commettants, toutes les tracasseries administratives que nous connaissons auraient depuis longtemps entraîné une révolution sanglante.

Et enfin, en tant que législateurs, je trouve nécessaire que nous examinions très attentivement les projets de lois afin de veiller à ce que les nouvelles lois, en tâchant de résoudre des problèmes, ne viennent pas aggraver davantage les problèmes économiques que nous connaissons et la désunion que nous déplorons dans le pays.

Aujourd'hui je veux montrer le rapport entre ces trois principes et ma vision du Canada. Je parle du référendum au Québec parce qu'il nous oblige à prendre conscience des inquiétudes que créent la croissance effrénée de la bureaucratie, le refus de traiter les Canadiens en égaux et le refus du gouvernement de songer sérieusement aux conséquences des lois qu'il adopte.

L'idée du Canada remonte plus loin dans le temps que la confédération, avant l'union du haut et du bas Canada en une unité législative. Elle remonte même au temps où de jeunes Canadiens d'origine française ont jeté un premier regard sur leur pays et dit: «Nous sommes chez nous ici et nous ne nous occuperons pas des rois de France et de leurs lois; nous allons

devenir coureurs des bois, nous établir et devenir des Canadiens.» Deux fils du Canada, Radisson et Groseillers, formèrent la compagnie d'aventuriers qui commerçait dans la baie d'Hudson.

Nous assistons aujourd'hui au démembrement de ce Canada qui s'étend d'un océan à l'autre. Cette menace nous force, nous députés, à revoir l'idée et la vision qu'avaient John Macdonald, Laurier, Borden, King, Bennett, St-Laurent et surtout John George Diefenbaker, un membre distingué de ce Parlement récemment disparu.

Les gouvernements canadiens d'autrefois étaient prêts à diriger. Ils étaient prêts à construire des chemins de fer, des voies maritimes, des ports, des lignes aériennes et des pipelines transcontinentaux. Ils étaient prêts à stimuler l'exploitation privée de nos terres et de nos forêts et à encourager les immigrants à s'établir dans les territoires encore vierges. Le gouvernement actuel n'a pas de vision du Canada. Ses formules sont restrictives, bureaucratiques, socialistes. Il veut diviser en parts égales un gâteau de plus en plus petit, au lieu de grossir le gâteau. Le gouvernement est devenu une gigantesque machine à distribuer l'argent aux diverses régions du pays. L'argent ne convaincra jamais personne de rester canadien.

Le Canada est une affaire de cœur. Il n'a jamais été une entreprise économique logique. Les divisions économiques naturelles sur le continent nord-américain vont du nord au sud et non d'est en ouest. Le gouvernement voit le Canada avec des yeux de comptable. Son message aux Québécois est: «Votez «non», vous gagnerez plus d'argent.» Si les avantages étaient d'ordre comptable ou économique, il est certain que les Canadiens de l'Ouest voteraient «oui» à un référendum.

J'ai eu la chance de pouvoir beaucoup voyager au Canada et je l'ai fait en bonne partie en canoë. J'ai pagayé dans ces mêmes rivières que de jeunes Canadiens français ont parcourues lorsqu'ils exploraient le pays autrefois. Certains d'entre eux se sont d'ailleurs établis en Ontario dans le comté d'Essex et à Penetanguishne dans le Nord de l'Ontario. Ils se sont aussi établis au Manitoba en Saskatchewan, en Colombie-Britannique et au Yukon. Comment pourrait-on maintenant les amener à vouloir renoncer à ce patrimoine? C'est le gouvernement actuel qui a créé le climat propice à la manœuvre de Lévesque.

M. Cousineau: Ne charriez pas.

M. Blenkarn: Il n'a jamais parlé de l'immense potentiel du Canada. Il n'a jamais fait valoir leur pays aux Canadiens; bien au contraire il a consacré ses efforts à proclamer ce que l'individu peut retirer du système au lieu d'encourager les Canadiens à explorer leur pays et à profiter de sa croissance. Il a parlé d'égalité linguistique plutôt que de l'égalité du patrimoine et des chances de réussite. Il s'est fait le promoteur d'un Canada étrié et à l'esprit de clocher. Il n'est donc pas étonnant que l'avenir provincial minable dont Lévesque arrive si bien à répandre l'idée puisse faire autant d'adeptes.

Une voix: Pour vous peut-être.

M. Blenkarn: Nous avons tous entendu parler des richesses que recèlent les sables bitumineux. Certains d'entre nous ont parlé des possibilités qu'offrent le Yukon et la vallée du Mackenzie. Dans ma province de l'Ontario se trouve par exemple une vaste ceinture argileuse qui s'étend depuis New Liskeard jusqu'aux rives de la Baie de James et depuis bien à l'intérieur du Québec jusqu'à la frontière du Manitoba. C'est